

BBFAW 2021 : 10 ans de progrès dans la prise en compte du bien-être animal dans l'agroalimentaire

Paris, 16 mars 2022 – La dixième édition du BBFAW, classement annuel international des leaders de l'agroalimentaire sur leurs engagements et leurs performances en matière de bien-être animal, vient d'être publiée. Le nouveau classement révèle que si les entreprises continuent d'investir dans le bien-être animal, elles tardent trop à obtenir des résultats significatifs sur le terrain.



Un outil de référence, catalyseur de progrès depuis 10 ans

Pour la dixième année consécutive, le **Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW)** a analysé les engagements et la performance des leaders mondiaux de l'agroalimentaire (la grande distribution, la restauration et les producteurs / transformateurs) sur le bien-être des animaux d'élevage. Le Benchmark, soutenu par CIWF et Four Paws, est aujourd'hui reconnu comme la mesure incontournable des standards de bien-être des animaux d'élevage par les principales entreprises agroalimentaires, c'est également un outil respecté par

les investisseurs financiers. Au total, ce sont 150 entreprises qui ont été évaluées cette année, sur la base des informations rendues publiques par ces dernières.

A travers le monde, le Benchmark 2021 révèle que sur les 150 entreprises évaluées :

- 134 (**89%**) reconnaissent le bien-être animal comme un enjeu stratégique (contre 71 % des 68 entreprises évaluées en 2012)
- 122 (**81%**) ont publié des politiques dédiées au bien-être animal (contre 46 % en 2012)
- 119 (**79%**) ont publié des objectifs chiffrés associés à des échéances pour le bien-être animal (contre seulement 26 % en 2012)
- Seules 4 entreprises se hissent au premier niveau du Benchmark (les britanniques Marks and Spencer, Waitrose, Noble Foods et Premier Foods). Les entreprises sont classées du niveau 6, le plus faible, au niveau 1 pour les plus avancées en matière de bien-être animal.

Malgré ces avancées, le score d'impact BBFAW introduit en 2021 et qui classe les entreprises de A à F sur les 10 questions relatives à leur performance, montre que **la mise en œuvre des améliorations concrètes pour le bien-être animal est bien plus lente que les progrès relatifs aux politiques et à la gouvernance**. Par exemple, alors que les données sur la performance les plus largement communiquées concernent la production hors-cage pour les poules pondeuses - où 88 entreprises (59%) rendent compte de leurs progrès - seules 23 entreprises (15%) indiquent que 60% ou plus des poules pondeuses de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales sont élevées hors-cage.

Les entreprises françaises se maintiennent dans le classement

Le Benchmark 2021 a renforcé l'importance donnée au reporting et à la performance dans la notation totale, en augmentant la pondération de la section correspondante à 45% du score final. Cette importance accrue accordée à l'impact réel des engagements a conduit 36 entreprises à perdre un niveau dans le classement. Cependant, malgré l'ampleur des changements de notation introduits en 2021, il faut noter que six entreprises au total ont quant à elle réussi à améliorer suffisamment leur évaluation pour gagner un niveau (notamment en France **E.Leclerc** qui monte au niveau 4, et **Terrena** qui atteint le niveau 3).

Treize entreprises françaises sont évaluées chaque année dans le BBFAW. Le groupe **Danone** reste cette année encore l'entreprise française la mieux classée, et la seule à atteindre le niveau 2, notamment grâce à la mise à jour de son reporting annuel sur le bien-être animal. En raison des évolutions dans la notation du Benchmark et de l'importance croissante apportée au reporting, quatre des entreprises françaises précédemment classées au niveau 3 sont redescendues cette année au niveau 4 (**Groupe Casino, Elios, Groupe LDC, Sodexo**). **Carrefour, Auchan**, et **Les Mousquetaires** ainsi que **Compass Group** se maintiennent cette année encore au niveau 3. **Cooperl Arc Atlantique** et **Lactalis** conservent leur position aux niveaux 4 et 5 respectivement.

Les entreprises doivent démontrer la concrétisation de leurs engagements

L'écart entre la progression des entreprises dans le benchmark (grâce à leurs engagements principalement) et l'impact concret qu'elles ont aujourd'hui sur le bien-être des animaux d'élevage dans leurs chaînes d'approvisionnement reste encore important. **Aucune des entreprises évaluées n'a obtenu la note d'impact A.** 85% des 150 entreprises ont obtenu les notes d'impact les plus basses, E ou F, un pourcentage qui monte à 92% pour les acteurs français évalués. Ces notes indiquent que ces entreprises ne rendent pas suffisamment compte de leur progrès à date, et donc ne démontrent pas à date une amélioration du bien-être des animaux d'élevage au sein de leurs approvisionnements ou de leurs productions.

Amélie Legrand, Responsable des affaires agroalimentaires, commente : « *Dix ans après sa création, il est formidable de voir que le BBFAW continue à remplir sa mission et à inciter les entreprises à structurer leur approche du bien-être animal. Il est désormais crucial que ces engagements se traduisent en actions concrètes pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage et participer ainsi à la transition vers des systèmes alimentaires plus durables et plus respectueux des animaux, des êtres humains et de la planète.* »

Consultez [ici](#) le rapport complet et [ici](#) les résultats détaillés par entreprise.

Plus d'informations sur le BBFAW sur : www.bbfaw.com

Contact presse

Laetitia Dinault – Laetitia.dinault@ciwf.fr – 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs professionnels de la production à la distribution dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr